

Septembre 2021

Madame, Monsieur,

En diffusant une note d'informations à la rentrée et avant chaque période de vacances, nous vous signalons régulièrement les événements qui jalonnent l'année scolaire dans notre collège. Les notes aux familles sont disponibles sur l'ENT (Rubrique informations administratives), seule cette première est aussi sous format papier.

L'ensemble des personnels de l'établissement souhaite à tous les élèves et leurs familles une très bonne année scolaire.

Coordonnées du collège :

Collège Simone VEIL - 989 Route de l'Arbresle - 69380 CHATILLON D'AZERGUES

Téléphone: 0 4.72.54.83.80 Email : 0693975w@ac-lyon.fr

Composition de l'équipe non enseignante :

Principal	M. PLANUS	Tous les problèmes liés au Collège
Principal adjoint	M. LELONG	Gestion pédagogique de la scolarité
Gestionnaire	Mme DURAND	Gestion administrative matérielle et financière, comptabilité
CPE	Mme LAVADOUX	Bien être au collège, vie scolaire de l'élève, absences
Secrétaire d'intendance	Mme HELJAK	Gestion administrative matérielle et financière
Secrétaire de direction	Mme FOURNIER	Gestion administrative de la scolarité des élèves, renseignements
Accueil	Mme ROSSERO	Ventilation des appels téléphoniques, renseignements
Infirmière scolaire	Mme GLENARD	Informations, problèmes de santé
Assistant social	M. BOURRIGAN	Difficultés sociales, aides
Psychologue Educ Nat	Mme GOURBILLEAU	Qualité de vie au collège, besoins particuliers, orientation

Ouverture de l'établissement :

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas "stationner" devant et aux abords de l'établissement. Dans ce sens, les élèves accèdent au collège par le portail principal du collège en face du parking giratoire à partir de 7h30 et à avant chaque heure de cours. Ils en sortent selon les emplois du temps et les régimes de sortie de chacun. Pour les élèves qui, selon leur emploi du temps et avec votre accord, quittent le collège avant 16h30, nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient pris en charge afin d'éviter les effets de groupes qui peuvent parfois engendrer des incivilités ou mises en danger aux abords du collège, gymnase ou encore dans le village.

Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 17h15 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 7h30 à 12h00 le mercredi.

Rentrée septembre 2021

Dates	Niveaux	Horaires	Contenus
Jeudi 2 septembre	6° + Elèves ULIS	8h00-16h30	Accueil par la Direction, les Professeurs Principaux et les équipes pédagogiques
Vendredi 3 septembre	5°, 4°, 3° avec élèves ULIS	8h00-12h00	Accueil par la Direction et les Professeurs Principaux
		13h30-16h30	Cours selon l'emploi du temps
Lundi 6 septembre	Tous	8h00-16h30	Cours selon l'emploi du temps

- Les emplois du temps distribués le jour de la rentrée sont provisoires pour les deux premières semaines.
- Tous les élèves peuvent manger au restaurant scolaire dès le premier jour, la régularisation des inscriptions s'effectue par la société de restauration "1001 repas" quand les emplois du temps sont définitifs à la mi-septembre
- Activités d'intégration des 6° encadrées par les enseignants courant septembre (1 jour / classe)

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire en vigueur à la rentrée dans les écoles, collèges et lycées sera de niveau 2. La rentrée repose ainsi sur le principe d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Les enseignants assurent l'intégralité des cours en présentiel. Cependant, les prescriptions émises par le ministère de l'Education Nationale peuvent faire l'objet d'adaptations en fonction de l'évolution de situation épidémique.

Le protocole sanitaire et le fonctionnement de l'établissement pour cette rentrée sont dans la continuité de notre organisation de mai-juin-juillet derniers. Nous espérons pouvoir ainsi tirer profit des efforts passés et, grâce à cette expérience, effectuer une rentrée sereine propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Ce protocole sanitaire est disponible depuis fin août sur l'ENT. Une version papier a été distribuée à chaque élève et a été commentée par le professeur principal. Nous vous invitons à le relire si besoin.

Vous avez certainement déjà eu connaissance de la politique du ministère de l'éducation nationale quant à la vaccination. Toutes les personnes de 12 ans et plus sont incitées à se faire vacciner. Des documents (protocole, autorisation, organisation, ...) vont être transmis dès que possible.

ENT – Espace Numérique de Travail

Financé par le Département du Rhône, l'ENT est un outil de communication qui permet d'accéder aux informations de la vie du collège, au cahier de texte, à l'espace numérique de chaque élève (travaux, dossiers, ...). Le suivi des élèves (emploi du temps, bulletins trimestriels, absences, notes, compétences, sanctions) se fait grâce au logiciel de gestion Pronote accessible directement par un lien via l'ENT.

Les identifiants, mots de passe par élève et par parent seront distribués à la rentrée à chaque nouvel élève. Les autres gardent leurs codes de l'année précédente. L'adresse est <https://simoneveil-chatillon.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Réunions parents d'élèves

Réunion de rentrée uniquement pour les parents d'élèves de 6° : 18h00

1 parent / élève – Accueil PP – Document support – Passage Direction – CPE – Référents numériques

Mardi 14 / 9				Jeudi 16/9		
61	62	63	64	65	66	67
Mme Leclercq	Mme Boitet	Mme Picazo	Mme Laroche	Mme Baudu	Mme Guisnel	Mme Roccati
133	123	202	131	111	130	134

Remises des bulletins, réunions parents-profs

Jeudi 9 décembre : Niveau 6°

Lundi 13 décembre : Niveau 4°

Vendredi 10 décembre : Niveau 5°

Mardi 14 décembre : Niveau 3°

Bourses 2021-2022

Demandes de dossiers distribuées à la rentrée par les professeurs principaux pour ensuite effectuer les démarches via une plate-forme informatique pour les familles ayant droit (service intendance pour les codes d'accès)

Carnet de correspondance.

C'est un outil individuel, indispensable car il permet un dialogue avec les familles. Chaque élève doit l'avoir dans son cartable. Il doit être à jour de signatures et rester en bon état (photo, couverture, emploi du temps...)

Ce carnet est aussi à votre disposition si vous désirez nous communiquer une information, demander un rendez-vous à un enseignant, personnels de direction.... Il est important de le consulter quotidiennement pour avoir accès aux renseignements dont vous avez besoin ou/et prendre connaissance des informations pouvant y être inscrites.

C'est aussi dans ce carnet que figure le règlement intérieur du collège, ensemble des règles de vie auxquelles les élèves doivent se conformer.

Pour cela, les élèves doivent présenter leur carnet de correspondance aux assistants d'éducation lorsqu'ils passent le portail en entrant et sortant du collège sauf à 16h30.

Vie Scolaire :

- Absences ou retards

Ils doivent être signalés au bureau des surveillants (appels téléphoniques) puis régularisés par le carnet de correspondance (Billets détachables). Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaires. Lorsque vous devez récupérer votre enfant au Collège en dehors du cadre des régimes de sorties, vous devez signer le cahier de décharge au bureau de la vie scolaire

- Régimes scolaires

Régime 1 de couleur Verte : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel et ce même en cas de modification sans nécessiter la signature de la famille

Régime 2 de couleur Jaune : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel mais en cas de modification la signature de la famille est obligatoire

Régime 3 de couleur Rouge : L'élève reste au collège de 8h00 à 16h30 indépendamment de son emploi du temps et des éventuelles modifications

- Pause méridienne

Les élèves peuvent s'inscrire aux ateliers gratuits proposés par exemple, selon les années (éco-délégués, estime de soi "éveil, bien dans tes baskets", arts plastiques, robotique, environnement, activités de l'association sportive, journal du collège, jardin, jeux de société et autres du CVC à confirmer)

- Remarques

Dès que l'élève se trouve en dehors de l'enceinte du collège, il est sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence de cours un après-midi, l'élève ne peut quitter le collège (selon son régime de sortie) qu'à partir de 13h30 (après le repas de midi). Si un parent souhaite le récupérer avant 13h30, il doit venir signer le cahier de décharge à la vie scolaire (le repas sera néanmoins facturé)

L'assurance scolaire :

L'assurance doit couvrir les risques responsabilité civile et individuelle. Les attestations seront collectées par les professeurs principaux (si éventuellement non rendues lors de l'inscription)

Le foyer socio-éducatif des élèves :

Le FSE est une association qui a son siège au sein de l'établissement mais qui ne dépend pas de l'établissement. Il est géré par un bureau composé d'adultes (autres que le chef d'établissement) et éventuellement d'élèves. Le FSE a pour objectifs de développer la socialisation, les notions de solidarité, de citoyenneté, de responsabilité... par la pratique d'activités diverses comme l'organisation d'activités sur le temps extra-scolaire (clubs, animation, études...) et l'aide financière des projets de sorties et de voyages.

L'adhésion au foyer n'est pas obligatoire mais souhaitable car l'élève s'implique et s'identifie ainsi davantage au collège, participe de manière coopérative à toutes les actions réparties équitablement sur tous les niveaux. Les élèves peuvent adhérer à tout moment (cotisation de 10 € - cf CPE).

L'association sportive :

Des activités sportives sont proposées aux élèves dans le cadre de l'UNSS (Union nationale du Sport Scolaire). Les activités (Escalade, Badminton, Volley, Basket, Tennis de table, Foot féminin) sont encadrées par les professeurs d'EPS. Les inscriptions via un document d'informations se font auprès du professeur d'EPS de la classe. Une présentation des activités sera organisée pour la journée du sport scolaire.

Restaurant Scolaire :

Le Conseil Départemental a délégué la société "1001 Repas" pour l'exploitation de la demi-pension de l'établissement. M. VOLATIER est le Chef gérant de notre restauration. La fiche "Quotient familial" (Site de la CAF) est à retourner à l'intendance du Collège pour le 10 septembre au plus tard pour déterminer le prix du repas au forfait. Sans retour de ce document, le taux appliqué par la société "1001 Repas" sera le plus élevé.

Une commission restauration se réunit 3 fois dans l'année en présence des délégués élèves, des personnels du collège, de la société de restauration, de parents volontaires et des représentants du département. Un compte-rendu est établi et diffusé par la société 1001 repas.

Conseil de la Vie Collégienne :

Le CVC est une instance qui permet de connaître les idées, propositions et avis des élèves sur le quotidien afin d'améliorer le cadre de vie dans l'établissement et de se sentir bien dans le collège. Il est composé d'élèves et d'adultes volontaires (direction du collège, des enseignants, des personnels de la vie scolaire, des agents techniques, des parents d'élèves, des élus locaux, ...). Par exemple, il a organisé différentes actions sous la responsabilité des élus élèves dit référents, guidés par des adultes du collège : Fête du printemps, ciné CVC, tournoi de foot, réalisation d'un espace plein air comme foyer des élèves, fête des talents,

Aide aux devoirs :

Sur la base du volontariat, les élèves s'inscrivent à ce dispositif. Ils sont encadrés par des enseignants, AVS ou intervenants extérieurs pour débiter les devoirs (leçons, recherches, exercices, ...) et travailler la méthodologie. Des informations (inscriptions, créneaux, ...) seront distribuées en début d'année pour la session septembre - fin janvier.

Transports scolaires :

Les inscriptions sont à remplir directement par internet sur le site du département www.carsdurhone.fr

Fonds social

En cas de difficultés financières pour régler la restauration scolaire ou certaines actions pédagogiques, les familles prennent contact avec la gestionnaire de l'établissement. L'aide accordée par le collège s'effectue en toute discrétion.

Sécurité

Plan particulier de Mise en Sécurité (catastrophe naturelle, intrusion, attentat, ...) - Incendie

Des exercices obligatoires de confinement ou d'évacuation ont lieu durant l'année scolaire selon des procédures dictées par le Ministère de l'Education Nationale et relayées au sein des Collèges (Conseil d'Administration et informations parents). Un exercice est effectué chaque trimestre. Pour des raisons d'efficacité, les dates et créneaux des alertes sont choisis par la Direction et ne sont pas communiqués aux personnels et aux parents d'élèves. Un compte-rendu sera diffusé après chaque exercice.

Accueil

À votre arrivée au Collège (Portillon-Interphone), nous rappelons que vous devez vous diriger vers la loge où l'agent d'accueil vous demandera, selon les consignes obligatoires de sécurité, votre identité.

Stationnement

La sécurité autour des établissements scolaires reste une priorité forte. Les risques de la circulation et le plan Vigipirate attentats nous imposent une conduite et une attitude responsables et respectueuses du code de la route.

E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable

L'établissement est engagé dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global. Labellisé depuis plusieurs années, le collège a obtenu de Monsieur le Recteur lors de cette rentrée la labellisation E3D la plus haute sur le Niveau 3 Expertise pour une durée de 3 ans.

Forum des métiers

Organisé conjointement par les collèges de Lamure, Bois d'Oingt et Châtillon, ce forum qui réunit 40 entreprises environ s'adresse aux élèves de 3°- 4°- 5° et aux familles. Il aura lieu cette année le samedi matin 2 avril 2022 au Collège Simone VEIL de Châtillon

Niveau 3°

Stages en entreprises :

29 novembre – 4 décembre	6 décembre – 11 décembre
3°1 – 3°2	3°3 - 3°4 – 3°5

Réunion parents - proviseurs lycées : Fin janvier – début février avant les portes ouvertes lycées

Entretiens individuels d'orientation concertée (élève, familles, professeur principal, direction):

31	32	33	34	35
Magat	Chalaud	Roche	Duchamp-Elbaz	Dessimond
Mardi 25/1	Jeudi 20/1	Mardi 18/1	Jeudi 27/1	Lundi 17/1

Préparation à l'examen : Devoirs communs 7 au 11 février – Brevet blanc le mardi 10 et mercredi 11 mai

Diplôme national du brevet :

Dates	Mercredi 15 juin	Fin juin	
Contenus	Epreuve orale	Révisions au collège	Epreuves écrites (dates à paraître)

Examens 2021

Diplôme National du Brevet - Série Générale : Admis 90,8% (Rhône 89,4%) / 76,8% des élèves présentés obtiennent une mention. AB (>12/20) : 19,0%, B(>14/20) : 27,5%, TB (>16/20) 30,3%

Diplôme National du Brevet- Série Professionnelle : Admis 100,0% (Rhône 75,3%) / 100,0% des élèves présentés obtiennent une mention B(>14/20)

Certification de Formation Générale : Admis 100 %

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aura lieu le vendredi 12 novembre à 18h00. L'ensemble des enseignants sont invités à s'associer aux PP et à la Direction pour ce moment d'échanges avec nos anciens élèves et leurs familles.

Cérémonie républicaine de remise des Diplômes 2021 : Vendredi 12 novembre

Calendrier scolaire de l'année 2021-2022 (Académie de Lyon zone A)

Trimestres

1^{er} T : Jeudi 2 sept – Jeudi 25 nov 2^{ème} T : Vendredi 26 nov – Vendredi 4 mars 3^{ème} T : Lundi 7 mars – Fin d'année

Vacances scolaires

Toussaint : Du vendredi 22 octobre 2021 soir au lundi 8 novembre 2021 matin

Noël : Du vendredi 17 décembre 2021 soir au lundi 3 janvier 2022 matin

Hiver : Du vendredi 11 février 2022 soir au lundi 28 février 2022 matin

Printemps : Du vendredi 15 avril 2022 soir au lundi 2 mai 2022 matin

Été : Le jeudi 7 juillet 2022 soir

Dates et repères

11 novembre 2021 : Jeudi

Lundi de Pâques : 18 avril 2022

1^{er} et 8 mai 2022 : Dimanche

Ascension 2022 : 26 au 29/5

Lundi de Pentecôte : 6 juin 2022

Fédération de Parents d'Elèves - Délégués au Conseil d'Administration:

Vous pouvez transmettre vos questions concernant la vie et le fonctionnement du Collège

Contact FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) : Mme HOUTIN / fcpesimoneveil69@gmail.com

Les élections des délégués parents au Conseil d'Administration pour l'année 2021-2022 auront lieu au mois d'octobre 2021.

Les modalités de vote vous seront transmises fin septembre-début octobre.

Bonne rentrée à tous

La prochaine note d'informations sera diffusée avant les vacances d'automne.

Les équipes
du Collège

A. LAVADOUX
CPE

M. DURAND
Gestionnaire

R. LELONG
Principal adjoint

J. PLANUS
Principal

